FORMATION INITIALE DU PERSONNEL ELECTRICIEN SUR LA PREVENTION DES RISQUES D'ORDRE ELECTRIQUE – HABILITATION BE MESURE, VERIFICATION, ESSAI

OBJECTIF DE LA FORMATION
Former le personnel électricien sur les risques et les mesures de sécurité définies dans la norme NF C 18-510, à mettre en œuvre lors des opérations qu'il réalise en basse tension.

PUBLIC CIBLE
Chargés d'opération de mesurage et vérifications : examens visuels de l'état de l'installation, des conducteurs, du bon fonctionnement des différentiels des éclairages de sécurité… Chargés d'opération liés aux plates-formes d'essais

PREREQUIS
Pour la formation initiale, le stagiaire doit pouvoir justifier, dans le domaine de tension considéré, de ses compétences en électricité résultant soit d'une formation, soit d'une pratique professionnelle.

METHODE PEDAGOGIQUE
L'animateur définit avec chaque stagiaire les différentes tâches liées à son poste de travail et à son environnement. Ce questionnaire permet de vérifier l'adéquation entre les niveaux d'habilitation demandés et ceux nécessaires.
La formation est essentiellement active avec une alternance d'exposés théoriques, de débats, d'études de cas et de mises en situations pratiques.
Un livret de stage regroupant les divers thèmes abordés sera remis à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :
PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Nous disposition d'une salle de TP équipée de 3 armoires électriques BT de type industriel, d'un tableau électrique de type tertiaire et de deux platines transportables.

MODALITE D'EVALUATION :
Une évaluation est mise en place lors des formations initiales et des recyclages Les modalités et les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par Actimmis, dans le référentiel d'évaluation en application de la norme NFC18510 et transcrits dans une grille d'évaluation utilisée lors de chaque formation initiale et recyclage.

Epreuves	Compétences évaluées	Nature et description de l'épreuve	Durée indicative
N° 1	Savoirs	QCM	60 min
N° 2	Savoir-faire	Mises en situation pratique	10 min /stagiaire

A l'issue de cette évaluation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires et une attestation de compétences sera remise à l'employeur précisant les compétences validées, les compétences restant à acquérir et les niveaux d'habilitation validés.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :
Feuille de présence signée par demi-journée, attestation de fin de formation, attestation de compétences, feuille d'évaluation de fin de stage, proposition de titre d'habilitation et titre d'habilitation pré-rempli. Cette habilitation sera valide 36 mois.

RECYCLAGE
Cette formation fait l'objet d'un recyclage

ORGANISATION

Prévention des risques d'ordre électrique - habilitation BE essai-mesure-vérification	
Encadrement	Electrotechnicien, formateur habilitation électrique
Effectif	10 stagiaires
Durée	3 journées (21 heures)

PROGRAMME

Théorie : 10 heures

Module Tronc commun n°2 :
Effets du courant électrique
Les domaines de tension
Les zones d'environnement
Principe de l'habilitation et définition des symboles
Les personnes intervenantes et leurs rôles
Classement des installations
Règles de sécurité lors d'une opération électrique
Procédure de mise en sécurité d'un circuit
Les équipements de protection collective
Les équipements de protection individuelle
Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
Conduites à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique

Module spécifique BE mesure, essai, vérification :
Citer les limites des HABILITATIONS
Le rôle du chargé d'exploitation
Fonction des matériels électriques en BT et TBT
Les différents acteurs et les niveaux d'habilitation requis
Les règles de sécurité lors de la réalisation d'essais, de mesurage, de vérification
Les documents applicables
Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages spécifiques aux essais, aux mesurages, aux vérifications
La consignation et déconsignation en BT

Mise en application pratique : 8,5 heures
Reconnaissance des matériels
Identification des zones d'environnement
Analyser un titre d'habilitation
Identifier les acteurs et leurs niveaux d'habilitation
Analyser le risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
Identifier, vérifier et utiliser les EPC/EPI
Réaliser la surveillance électrique d'une opération
Appliquer la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident

Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger des informations
Respecter les règles, consignes et les instructions de sécurité
Rendre compte de son activité
Réaliser un balisage
Mettre en œuvre une nappe isolante
Rédiger les documents applicables dans le cadre des essais, des mesurages, des vérifications
Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
Identifier les zones d'environnement
Effectuer des essais
Réaliser une consignation, un mesurage, une vérification
Analyser les risques

Evaluation des stagiaires : 2,5 heures

DECOUPAGE PEDAGOGIQUE

	Journée 1	Journée 2	Journée 3
Matin	Statistiques des AT Le décret de septembre 2010 Les domaines de tension Notions d'électricité Les conséquences des AT d'origine électrique Effets physiologiques du courant Tensions de sécurité Contact direct et indirect La norme NFC18510 Le recueil de prescription	Réactivation Les équipements de protections individuels Les équipements collectifs de sécurité **Etude de cas :** - Lecture de schéma et reconnaissance de matériel - Reconnaissance des indices de protection	**Travaux pratique :** Identification et reconnaissance de matériels Consignation Sécurité collective : Pose de nappe et balisage Rédiger les documents applicables, identifier les acteurs, transmettre les informations Réaliser un essai Réaliser une vérification Intervention de type mesure Analyse des risques
Après-midi	L'environnement des opérations Les niveaux d'habilitation Titre d'habilitation Rôles et responsabilités des acteurs La chaine d'encadrement	Synthèse et correction **Etude de cas :** - Règles de mesurage/branchement d'appareils de mesure Synthèse et correction La consignation Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie	Synthèse et correction des travaux pratiques **Evaluation pratique individuelle** **Evaluation théorique** Correction des évaluations